

# La société BSP, palme d'or de l'arnaque au solaire

Marc Michaux - 26/02/2010 15:05:00

**Des centaines de particuliers sont aujourd'hui victimes de la société BSP qui a écumé le sud de la France pour installer des panneaux solaires. Dériveres commerciales, arnaques financières et incompétences techniques, tous les coups étaient bons pour vendre un contrat.**

## DOSSIER

Les clés pour investir dans le photovoltaïque

- Solaire : gare aux arnaques
- La société BSP, palme d'or de l'arnaque au solaire
- "Il faut organiser des Etats-Généraux du solaire"

## EN PLUS

- Solaire : gare aux arnaques

En matière d'escroqueries auprès des particuliers pour l'installation de panneaux photovoltaïques, la société avignonnaise BSP, détient incontestablement la palme d'or. C'est en effet par centaines que se chiffrent les victimes de cette entreprise qui a surtout commis ses méfaits dans les départements de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

BSP avait un fonctionnement bien huilé. Très agressif commercialement, avec un démarchage systématique de villages entiers, ou de quartiers bien ciblés pour les villes, l'installateur avait un message qui faisait mouche. Il promettait à ses clients un investissement - qui atteignait en moyenne 22.000 à 25.000 euros - à la fois écologiquement responsable et autofinancé, sans qu'il y ait besoin d'apport personnel. Les aides gouvernementales et régionales et les recettes liées à la production d'électricité permettaient de compenser les échéances du prêt contracté la plupart du temps au profit de la société de crédit Sofemo, la filiale du Crédit mutuel-CIC.

## Aides aux victimes de BSP

### Le collectif varois:

abbabsp@gmail.com

### L'association de consommateurs CLCV:

v.baroclcv.org

### GPPEP:

contact@gppep.org

Difficile d'y résister et pourtant, pour la très grande majorité de ces particuliers, l'aventure va rapidement se transformer en cauchemar. La plupart du temps mal installées ou pas terminées, ces équipements ne produisent pas d'électricité alors que les échéances du prêt commencent à tomber.

Souvent la société, pour forcer la vente, a surévalué les aides régionales accordées aux particuliers. Sans parler des dégâts collatéraux occasionnés au moment de l'intégration des panneaux dans la toiture. Les plus chanceux constatent des tuiles cassés, les autres subissent d'importants dégâts des eaux.

Pour faire face à l'ampleur du sinistre, certaines victimes de BSP se sont organisées en collectifs pour tenter des recours en justice mais les chances d'être dédommagés sont très minces car, depuis janvier, la société est en redressement judiciaire. Il est également possible de se rapprocher de Vanessa Buro, conseillère en énergie pour l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV). L'association GPPEP (groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque) a décidé de soutenir les victimes de BSP pour qu'au final la note à payer par les sinistrés ne soit pas trop salée.